

## Formulaire de Qualification exceptionnelle

### CHAMPIONNATS DE FRANCE DE 5 KM

SAINT OMER – 22 octobre 2023

à transmettre avant le dimanche 8 octobre 2023 23h59 dernier délai à :

FFA – CNR (à l'attention de Sylvaine Bon)  
33 avenue Pierre de Coubertin – 75640 Paris Cedex 13  
accompagné du chèque de caution d'un montant de 100€.

#### Coordonnées de l'athlète :

Nom : ..... Prénom : .....

Nationalité : ..... N° licence FFA : ..... Catégorie : ..... Sexe :  H  F

Club : ..... Ligue : .....

Adresse mail du référent de club : ..... @ .....

Qualité : ..... Signature : .....

Motif (cocher la case applicable)

- performance N3 ou meilleure (piste ou route) lors d'une épreuve à label FFA réalisée à partir du 01/09/2022
- podium toutes catégories (TC) uniquement (scratch) masculines ou féminines lors d'un Championnat de France réalisé à partir du 01/09/2022 (sans caution).
- suivi Équipe de France à partir des saisons sportives débutant au 01/09/2022 (sans caution).
- pour la catégorie cadet U18 uniquement, avoir réalisé au minimum une performance IR1 (piste ou route) lors d'une épreuve à label FFA, durant les saisons sportives N et N-1,

Performance ou podium (avec mentions de la date et du lieu) :

À la demande du D.T.N., la CNR pourra repêcher des athlètes ayant un classement de niveau international ou N1 jusqu'à 48 h avant le championnat. **Passé ce délai, aucune modification ne pourra être apportée à la liste des engagés, quel qu'en soit le motif.**